

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 19 octobre 1977

La séance est ouverte à 2 heures.

● (1407)

[Traduction]

### FEU M<sup>me</sup> MARY STANFIELD

ÉLOGE DE L'ÉPOUSE DU DÉPUTÉ DE HALIFAX

**M. Joe Clark (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, nous vous savons tous gré des très bonnes paroles que vous prononciez hier, au nom de tous les députés, exprimant nos vifs regrets à la suite du décès, hier, de la femme du député de Halifax (M. Stanfield).

Nous tous qui connaissions M<sup>me</sup> Stanfield déplorons sa mort, mais nous conservons la mémoire d'une femme enthousiaste, naturelle et sensible. La politique est parfois assommante, mais Mary Stanfield ne nous laissait jamais nous engager dans cette voie. Avec les Canadiens d'un bout à l'autre du pays, elle était cordiale et spirituelle, . . .

[Français]

. . . dans les deux langues officielles. En fait, c'est une expression de son caractère qu'elle ait appris la langue française ici et qu'elle l'ait parlée avec vivacité et plaisir.

[Traduction]

Ceux d'entre nous qui avaient le privilège d'être ses amis connaissaient sa charité et sa sollicitude envers autrui qui allaient au-delà des exigences de ses devoirs. Elle était une bouffée d'air frais dans nos vies, notre parti et notre pays. Nous offrons à sa famille nos condoléances à l'occasion de son décès et lui exprimons notre gratitude de nous avoir permis de la mieux connaître.

**Des voix: Bravo!**

**L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, au nom des membres de notre parti, je tiens à exprimer au député de Halifax (M. Stanfield) nos vives condoléances à l'occasion du décès de sa femme, Mary. Tous ceux qui ont eu l'honneur de la connaître se souviendront d'elle comme d'une femme très heureuse, toujours prête à partager sa chaleureuse amitié avec tous les députés et leurs familles, de quelque parti politique que ce fût. Nous offrons donc à mon honorable ami et aux membres de sa famille, surtout ses proches, nos sincères condoléances.

[Français]

Et je voudrais profiter de l'occasion pour dire à la Chambre combien M<sup>me</sup> Stanfield était admirée lorsqu'elle voyageait dans les milieux francophones du Canada. Elle était une grande dame, très charmante et très joviale. Elle avait vraiment compris, comme tous les Canadiens le comprennent de plus en plus, qu'il est possible d'être parfait Canadien et en même temps d'avoir accès aux deux langues officielles de notre pays. A M. Stanfield et à sa famille j'offre les plus sincères condoléances au nom de tous les députés de la Chambre.

[Traduction]

**M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby):** Monsieur l'Orateur, au nom des membres de mon parti, je voudrais me joindre au ministre des Finances (M. Chrétien) et au chef de l'opposition officielle (M. Clark) pour dire au député de Halifax (M. Stanfield) combien nous attriste le décès de cette femme vive et attachante, qui savait donner de la joie à tous ceux qui la rencontraient. Nous offrons nos vives condoléances au député de Halifax (M. Stanfield) et espérons qu'il réussira à surmonter bientôt la grande douleur qui l'afflige en ce moment.

**Des voix: Bravo!**

● (1410)

[Français]

**M. Gilles Caouette (Témiscamingue):** Monsieur le président, au nom de mes collègues je tiens à m'associer aux représentants des trois autres partis pour offrir nos plus sincères condoléances au député de Halifax (M. Stanfield) à l'occasion du décès de son épouse. Je tiens à signaler que l'an dernier, au moment du décès de mon père, nous avons eu la famille Stanfield et les membres de ma famille à nous rencontrer assez souvent, ce qui nous fait sympathiser d'autant plus dans des moments aussi difficiles. M<sup>me</sup> Stanfield était reconnue comme une grande Canadienne, et sa capacité à s'adresser dans la langue française a toujours été goûtée par notre groupe de députés qui vient essentiellement de la province de Québec. Alors, encore une fois, toutes nos condoléances au député de Halifax.

## AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

### LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

DEMANDE DE PRÉSENTATION PAR LE CANADA AUX NATIONS UNIES DE LA QUESTION DE LA PIRATERIE AÉRIENNE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Don Mazankowski (Vegreville):** Monsieur l'Orateur, j'invoque l'article 43 du Règlement pour présenter une motion car j'estime que la menace sérieuse et grave que fait peser le terrorisme international sur la vie et la sécurité d'innocentes victimes convaincra les députés de m'accorder leur appui unanime. Je propose donc, appuyé par le député de Prince George-Peace River (M. Oberle):

Que la Chambre envoie ses félicitations au gouvernement ouest-allemand pour les mesures courageuses qu'il a prises au cours du détournement d'avion de cette semaine et ses plus sincères condoléances à la famille du pilote assassiné. En outre, que la Chambre réponde de façon positive à l'appel que la Fédération internationale de l'Association des pilotes de lignes a lancé pour lui demander de redoubler d'efforts afin d'éliminer les actes de piraterie aérienne et qu'elle demande au gouvernement canadien de saisir les Nations Unies de cette question sans plus tarder.

**Des voix: Bravo!**